

NA!

LA LETTRE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

N°8
JAN. 2018
ISSN 2555-297X

ÉDITO

Continuer de Faire territoire(s)! C'est le défi que vous propose de relever le CESER et le vœu qu'il formule pour 2018. En ce début d'année, la nouvelle assemblée désormais composée de 180 membres, s'installe pour une mandature de 6 ans. Rajeunissement des représentants, féminisation renforcée, meilleure représentation de l'économie sociale et solidaire... caractérisent la composition de l'assemblée largement renouvelée.

Les conseillers, issus des trois ex-Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes qui ont siégé durant la mandature 2016-2017, se sont efforcés d'être des « éclaireurs », des contributeurs au service de la région en construction. Le nombre et la diversité de leurs productions en témoignent : 20 rapports ou contributions, 80 avis sur des sujets d'intérêts majeurs, près de 250 auditions, une vingtaine de présentations publiques dans les territoires... En plus de ses nombreux avis, le CESER a, de sa propre initiative, publié et valorisé depuis deux ans près d'une dizaine de rapports consacrés à l'habitat et au logement, à la métropolisation et aux territoires, aux enjeux de l'emploi liés à l'économie circulaire, à la qualité des eaux littorales, à l'intermodalité, aux dynamiques associatives ou encore aux ports de commerce. Il a également organisé en novembre 2016 un colloque sur le thème « Habiter le territoire en citoyens ».

Le CESER s'est également attaché à conforter son ancrage dans les territoires. Cette question essentielle du « faire territoire(s) ensemble » s'est naturellement imposée comme un fil-rouge des réflexions et la Section Veille et prospective s'en est notamment saisie pour son propre rapport d'auto-saisine, mettant en lumière des initiatives de terrain faisant œuvre d'exemplarité.

Faire territoire(s), c'est enfin faire projet commun et donner du sens à l'action collective. Le désir de « faire région » sur ce nouveau périmètre est un moteur indispensable. S'il n'est pas encore « la Chambre du Futur » imaginée par la section pour 2037, le CESER qui se met en place aujourd'hui dispose d'une feuille de route claire : il se veut « lanceur d'alerte sur les grands sujets de société, médium des mutations positives, évaluateur des politiques publiques et force de prospective ».

Bonne Année à toutes et tous.



RAPPORT

Le Vœu du CESER

FAIRE TERRITOIRE(S)

À l'aube de la création de la Nouvelle-Aquitaine née de la fusion de trois ex-régions, la question de « Faire territoire(s) » est posée. La Section Veille et prospective du CESER s'en est saisie. Consciente des travers et limites d'une approche trop théorique, elle est partie en exploration, à la quête de matériaux pour construire sa réflexion. Dans l'édition de son récit de voyage en territoire et en utopie, elle a proposé en fin de mandature :

- de cheminer dans la réflexion, les récits, les concepts... et dans le territoire.
- de s'inspirer des initiatives de terrain, des rencontres, des réflexions théoriques, des scénarios fiction, des utopies.
- d'alerter sur un contexte marqué par des incertitudes, mutations, transitions, qui impose vigilance et actions (métropolisation, sentiment de relégation de certains territoires, inégalités...).

Par cette contribution volontairement foisonnante et questionnante, la Section Veille et prospective du CESER a souhaité nourrir le débat collectif et faire connaître des initiatives qui contribuent d'ores et déjà à créer du lien sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine. Dans une logique prospective, elle a proposé également des futurs possibles et/ou souhaitables pour « Faire territoire(s) » en Nouvelle-Aquitaine demain.

2018

CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS
REPRÉSENTANT 111* ORGANISATIONS
PATRONALES, SYNDICALES,
ASSOCIATIVES, ENVIRONNEMENTALES...
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

*en représentation directe et indirecte

Sommaire Lettre N°8

Faire territoire(s)	P.2
Transfilières	P.2
Évaluation aides aux entreprises	P.3
Avis plénière décembre 2017	P.3
Euskadi et Nouvelle-Aquitaine : au premier plan des régions innovantes !	P.4
Actu	P.4

Une invitation à cheminer dans le territoire et dans le temps

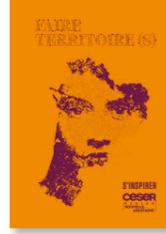


Dans le 1^{er} volume de « Faire territoire(s) », l'itinéraire commence par l'exploration des différentes approches et représentations du territoire ; qu'est-ce qu'un territoire, comment et pourquoi faire territoire et quels défis pour la Nouvelle-Aquitaine, région la plus vaste de France composée d'une mosaïque de territoires ! L'enjeu est aussi bien de « faire Territoire » (construire une entité cohérente, constituant un tout) que de « faire territoire(S) » (créer du lien entre ses parties, en s'appuyant sur leur singularité). Le cheminement se poursuit par une réflexion articulée autour de cinq enjeux que devra couvrir la Nouvelle-Aquitaine : le maillage du territoire, la proximité, l'approche écosystémique, l'articulation des échelles et enfin l'implication des citoyens. L'organisation du document permet à chacun de construire son parcours de lecture et sa réflexion, d'articuler pensée conceptuelle et prospective avec le récit d'initiatives de terrain, d'approfondir le propos avec des données « repères », des projections prospectives présentées dans le 2nd volume.

Et demain..., si chaque enjeu était gagné ! La Section s'interroge, provoque, nuance et propose un futur dans lequel des complémentarités territoriales seraient trouvées entre villes et campagnes ; où l'économie de proximité permettrait la revitalisation des territoires et l'humanisation des échanges ; où les différents enjeux/échelles/temporalités seraient pensés de façon systémique ; où la Nouvelle-Aquitaine deviendrait une région-pilote de la démocratie participative.



S'inspirer des « petites » et « grandes » histoires qui font le territoire



Des initiatives, des expériences, des réflexions théoriques, des données « repères », des projections prospectives... rédigées en 53 fiches, illustrent ou questionnent les pistes développées dans le premier tome « Cheminer ». Ces fiches sont de nature très diverse, rédigées sur des tons différents, relevant de registres variés. Cet esprit « patchwork » est assumé : il reflète aussi bien la diversité du territoire régional que la pluralité de la composition de la Section Veille et prospective. Il traduit par ailleurs le foisonnement d'idées et de réflexions suscité par le sujet « Faire territoire(s) ». Cet échantillonnage d'expériences et de réflexions est profondément subjectif : chaque membre de la Section a identifié des sujets en lien avec la réflexion collective en fonction de sa propre vision du territoire et de ses connaissances spécifiques.

Ce document exploratoire ne prétend pas être exhaustif ni achevé. Au contraire, il ouvre la voie vers la poursuite du repérage d'actions originales, des « petites » et des « grandes » histoires qui font le territoire.

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de gens réfléchis et engagés puisse changer le monde. En fait, c'est toujours comme cela que ça s'est passé. » Margaret Mead (1901-1978)



Ce document est téléchargeable sur notre site : <http://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/faire-territoires/>

ACTU

Participez pour faire ensemble, territoire Nouvelle-Aquitaine

Pour prolonger le partage et le recueil d'histoires, le CESER vous donne rendez-vous sur une page Facebook spécialement créée à partir des travaux de la Section pour partager idées et expériences.



<https://www.facebook.com/Faire-territoire-s-en-Nouvelle-Aquitaine>

ACTU

Éloge de la diversité !

Faire territoire (s) passe par la prise de conscience des risques et des phénomènes inégalitaires déjà à l'œuvre avec des métropoles « qui gagneraient » et des territoires périphériques « qui perdraient ».

Dans son ouvrage « Dynamiques territoriales : éloge de la diversité », Olivier BOUBA-OLGA, économiste à l'Université de Poitiers, grand témoin invité lors de la présentation du rapport « Faire territoire(s) » le 21 décembre précise qu'il ne s'agit donc plus de rechercher le modèle générique de développement économique, mais de se nourrir de la diversité des territoires français et de mettre en œuvre les politiques publiques adaptées aux problèmes spécifiques qu'ils rencontrent. À rebours des discours sur la métropolisation qui dominent le débat public, il montre que les possibilités de création de richesses et d'emplois sont loin d'être limitées à quelques très grandes villes, à condition de prendre en compte la diversité des contextes territoriaux et d'avoir une bonne intelligence des opérateurs de changement (tendance à la fragmentation des processus productifs, impact des évolutions démographiques, de la mobilité durable ou temporaire, poids de l'histoire...).



RAPPORT

Le « Transfilières » en Nouvelle-Aquitaine

DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU « TRANSFILIÈRES »



Sur saisine du COSOMENA*, après avoir fait le tour de la question de l'économie circulaire, la Section Veille et prospective du CESER s'est attaquée à la déverticalisation de l'économie par le « Transfilières » ! Le « Transfilières » concerne aussi bien les entreprises et les filières (diversification de l'offre, accès à de nouveaux marchés) que les territoires et leurs habitants (adaptation aux usages de terrain, prise en charge de défis locaux ou globaux, amélioration de la qualité de vie).

Le rapport « Transfilières » propose un tour d'horizon des potentialités de diversification et d'innovation offertes par une approche économique « transfilières », puis invite à élargir la réflexion via une approche territoriale et sociétale de l'émergence de transversalités. Elle propose ensuite des pistes pour favoriser de telles collaborations, entre filières, entre savoir-faire, mais aussi et surtout entre « personnes ». Les partenariats entre Aerospace Valley et des acteurs de la santé, entre la filière aéronautique et les filières agricoles pour le parcage des troupeaux, entre la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux pour la lutte biologique, le projet Hermione... sont autant d'exemples du potentiel du « Transfilières ».

Trois idées-forces fondent l'approche préconisée par la Section :

- la mise en avant des territoires de proximité ;
- la valorisation de la déspecialisation ;
- la restauration de la dimension humaine des échanges. Dans la lignée des travaux relatifs à l'économie circulaire, il est rappelé que l'économie doit avant tout viser l'épanouissement de l'humain dans son écosystème, dans le respect de son environnement (développement durable). C'est bien la nécessaire, mais difficile coopération dans notre société qui est en jeu. Cela n'est pas tant une question d'innovation économique qu'un sujet sociétal : comment faire ensemble ? En ce sens, le rapport de la Section s'inscrit dans la lignée de la réflexion sur l'économie circulaire tout comme dans le cadre du rapport « Faire territoire(s) ».



Ce document est téléchargeable sur notre site : <http://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/trans-co-nouveaux-facteurs-de-succes-dune-economie-pleine-mutation/>

*COSOMENA Comité d'Orientation et de Suivi de l'Observatoire des Mutations Économiques en Nouvelle-Aquitaine

1^{er} RAPPORT SUR LES AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES

Depuis la Loi NOTRe de 2015, le CESER a pour mission d'informer le Conseil régional sur les conséquences et les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales.

Le CESER Nouvelle-Aquitaine a assumé cette nouvelle mission en proposant une évaluation des aides directes aux entreprises. À l'origine de ce choix d'autosaisine, un rapport adopté en 2015 par le CESER d'ex-Aquitaine, intitulé : « Les conditions d'octroi et les effets, pour le territoire aquitain, des aides régionales versées aux entreprises : l'exemple de l'aide à l'investissement matériel » qui formulait à l'époque douze préconisations. Deux années plus tard, avec la création de la Région Nouvelle-Aquitaine et le renforcement des compétences économiques de l'échelon régional, le CESER s'est interrogé sur les suites données aux préconisations de 2015. Pour cela, il a examiné le Schéma Régional de Développement de l'Économie, de l'Innovation et de l'Internationalisation (SRDEII) et les nouveaux règlements d'intervention des aides aux entreprises, pour mesurer l'impact de ces dispositifs sur les objectifs et les pratiques de la Nouvelle-Aquitaine. Trois clés de lecture structurent l'analyse et les préconisations du CESER : les objectifs politiques affichés, les moyens mis en œuvre et enfin la transparence.

Les objectifs politiques sont l'emploi, les TPE/PME et les investissements structurants; pour le CESER, l'objectif

prioritaire en faveur de l'emploi doit être réaffirmé, l'aide régionale aux TPE et PME ne peut se substituer à la présence d'infrastructures et au maintien des services publics, et lorsque l'aide aux investissements structurants est nécessaire et justifiée, elle doit s'effectuer dans la plus grande transparence.

En termes de moyens, une information claire devra être donnée aux entreprises bénéficiant des aides, et notamment, sur les conditions d'octroi et de suivi de celles-ci. La contractualisation entre la Région et le bénéficiaire sur les critères de conditionnalité est une garantie de la bonne utilisation de l'argent public. Enfin le recours aux avances remboursables doit être privilégié, car il constitue un levier important pour le financement des projets de l'entreprise.

Le CESER s'est aussi montré attentif à la transparence dans laquelle doit s'exercer l'action publique. Elle doit s'exercer à l'égard des bénéficiaires potentiels, grâce à une information claire et accessible, mais aussi à l'égard des structures internes à l'entreprise. L'attribution d'une aide doit intégrer l'information des instances représentatives du personnel et l'existence d'un authentique dialogue social au sein de l'entreprise. La transparence doit enfin s'exercer à l'égard du citoyen, le CESER formule des préconisations en ce sens.

L'évaluation des politiques publiques est aujourd'hui indispensable. La mise en place, dès l'adoption d'un règlement d'intervention, de procédure d'évaluation fixant les objec-



Ce document est téléchargeable sur notre site : <http://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/>

tifs, les critères de réussite, les indicateurs de résultat doit être généralisée. La Région Nouvelle-Aquitaine, en créant une Commission d'Évaluation des Politiques Publiques, chargée d'élaborer un programme annuel d'évaluations, mais aussi de diffuser la culture évaluative au sein de son administration, a montré qu'elle pouvait être précurseur. S'agissant des aides aux entreprises, la création d'un Comité régional de suivi des aides publiques, composé d'élus locaux, de partenaires sociaux et d'experts renforcerait la détermination de la Région d'être une référence dans ce domaine. Pour conclure, le CESER réaffirme la nécessité du respect du développement durable par la prise en considération simultanée, dans les critères d'octroi des aides aux entreprises, des aspects économiques, sociaux et environnementaux de leurs activités.

AVIS

STRATÉGIE RÉGIONALE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ : DES RÉSERVES !

Les Régions sont désormais chef de file en faveur de la protection de la biodiversité, du climat, de l'air et de l'énergie. La Région Nouvelle-Aquitaine a affirmé son engagement pour lutter contre les menaces qui pèsent sur la biodiversité et a présenté sa stratégie d'actions en la matière. Pour le CESER, c'est un engagement tardif! L'assemblée prend acte et regrette un manque de lisibilité, en particulier de la cohérence entre les politiques régionales et la déclinaison locale de la stratégie nationale, les imprécisions sur l'implication de l'État dans un système de gouvernance encore opaque, et enfin l'absence de mention du rôle des associations de protection de la nature.

AVIS

UNE ORDONNANCE POUR LA SANTÉ APPRÉCIÉE



Le Conseil régional a présenté son ordonnance pour une politique régionale en matière de santé. Le CESER apprécie l'approche globale adoptée en précisant qu'elle devra s'articuler avec le projet « silver économie » et le schéma régional des formations sanitaires et sociales. Il propose d'enrichir cette feuille de route en abordant la question de l'installation de professionnels dans les territoires les moins bien couverts, en médecine

ambulatoire et, en parallèle, en matière d'accompagnement social et/ou psychologique. Il appelle également à la prise en compte de certaines problématiques d'accès aux soins notamment chez les jeunes migrants. En termes de prévention, les enjeux en matière de nutrition ou de qualité alimentaire d'une part et de santé au travail d'autre part devraient être intégrés. Enfin, une approche éthique et une mise en débat des développements technoscientifiques actuels en matière de santé sont préconisées.

AVIS



DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Une convention quinquennale va lier la Région Nouvelle-Aquitaine aux Centres de Formation d'Apprentis (CFA). Son renouvellement s'inscrit dans un contexte de renforcement des compétences des régions, de réforme des modalités de financement de l'apprentissage et avec des CFA dotés de nouvelles missions et obligations. Le CESER partage la vision de l'apprentissage « voie d'excellence » pour l'accès à la qualification et à l'emploi, mais attire l'attention pour que la formation ne soit pas perçue comme une seule réponse à des besoins économiques. Le CESER doute que l'objectif affiché d'accroître de 50 % le nombre d'apprentis d'ici 5 ans soit atteint au regard des capacités d'accueil des entreprises et des taux de ruptures de contrats observés dans certaines filières.

Parallèlement, la Région Nouvelle-Aquitaine propose de développer un partenariat plus étroit entre le Service Public Régional de l'Orientaion et le réseau des Missions Locales et de créer une nouvelle agence régionale pour l'orientation, la formation professionnelle et l'emploi. Pour le CESER, ce nouveau partenariat avec le réseau des Missions Locales doit privilégier une réponse adaptée aux besoins de tous les publics et notamment celui des jeunes migrants parfois reçus par les missions locales.

AVIS

UN PROJET DE BUDGET RÉORGANISÉ SELON LES PRIORITÉS POLITIQUES RÉGIONALES

Les quatre priorités régionales : économie et emploi, jeunesse, aménagement du territoire et enfin transition écologique et énergétique sont désormais dotées d'un

AVIS

LA PRÉSERVATION DU LITTORAL : UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les nombreux enjeux à prendre en compte pour relever des défis de plus en plus prégnants concernant le littoral : la cohabitation des activités humaines et les conflits d'usage, la qualité des eaux littorales et terrestres et le risque de mortalité des ressources aquatiques, la protection des espaces naturels et des paysages, le réchauffement climatique et ses conséquences... ont été identifiés dans les différents travaux du CESER. Par conséquent, le CESER souscrit à l'initiative du Conseil régional en faveur de la préservation du littoral. S'il partage les objectifs et actions proposés, en cohérence avec ses analyses et préconisations, il estime que le dispositif n'aborde pas toutes les dimensions d'un développement durable.

Une analyse transversale couvrant l'ensemble des enjeux de la problématique littorale dans leurs spécificités, leurs complémentarités, mais aussi leurs tensions fait défaut. Le CESER, en attente de la vision globale que requiert une véritable stratégie à l'échelle du littoral de Nouvelle-Aquitaine, a proposé un certain nombre d'éléments complémentaires.



budget identifié pour chacune d'entre elles. Le changement d'arborescence est la grande innovation du projet de budget 2018 présenté par le Conseil régional, pour plus de clarté et de lisibilité pour tous. En terme comptable, c'est la quasi stabilité des dépenses qui caractérise ce projet de budget. Le CESER regrette une nouvelle fois les baisses de dotations financières de l'État, constate en parallèle une amélioration de l'épargne brute qui pourrait, selon lui, être utilisée pour des dépenses de fonctionnement assimilables à des investissements prioritaires, la formation professionnelle par exemple. Dans le même ordre d'idées, le contexte étant favorable, le CESER suggère une mobilisation de l'emprunt pour financer certains équipements exceptionnels.

AU PREMIER PLAN DES RÉGIONS INNOVANTES !

Dans l'objectif d'alimenter le Plan Stratégique de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine, Euskadi, Navarre, le CESER de Nouvelle-Aquitaine et le CES d'Euskadi ont travaillé ensemble sur la question de l'innovation et du transfert de technologies.



Depuis 2016 en effet, les Régions de Nouvelle-Aquitaine, d'Euskadi et de Navarre se sont associées pour constituer une Eurorégion. De leur côté, le CESER de l'ex-Aquitaine et le Consejo Económico y Social basque ont à leur actif 15 années d'expérience de coopération bilatérale sur des sujets variés tels que le transport, le tourisme ou encore les énergies renouvelables.

En préambule, les socioprofessionnels présentent un état des lieux très fouillé des politiques en matière de Recherche, Développement et Innovation (RDI) en Euskadi et en Nouvelle-Aquitaine, en les comparant et en analysant l'impact des politiques et des initiatives encouragées aux niveaux européen, national et régional. Dans une perspective plus opérationnelle, les CES ont choisi

d'approfondir le domaine de la « fabrication avancée » estimé le plus porteur d'opportunités pour l'Eurorégion.

Au-delà des politiques déployées et de leurs impacts, les Conseils économiques et sociaux ont répertorié les bonnes pratiques existantes dans leur territoire respectif. Sont cités, à titre d'exemple, les clusters en Euskadi, en particulier ACICAE visant à améliorer la compétitivité du secteur de l'automobile au Pays Basque, l'un des premiers créés en Europe, le système de formation professionnelle duelle (processus d'apprentissage partagé entre le centre de formation et l'entreprise), les pôles de compétitivité en Nouvelle-Aquitaine – le pôle européen de la Céramique, et Elopsys – ainsi que les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies ou encore le dispositif « Usine du Futur ».

Les deux organisations socio-professionnelles préconisent de renforcer la coopération entre les deux régions transfrontalières, de favoriser les formations linguistiques et les échanges universitaires, et de proposer des formations adaptées à tous les acteurs des écosystèmes pour davantage d'innovation et de transferts de technologie. Les CES proposent que la coopération engagée puisse se poursuivre en l'étendant aux domaines de l'industrie agro-alimentaire, de la silver économie ou de l'économie circulaire.



Ce document est téléchargeable sur notre site : <http://ceser-nouvelle-aquitaine.fr>

COMMUNICATION

La situation des mineurs non accompagnés en Nouvelle-Aquitaine

Dans le contexte de création sur le territoire national de centres d'accueil et d'orientation destinés à accueillir de jeunes mineurs étrangers évacués de la « jungle » de Calais, plusieurs conseillers ont exprimé leurs préoccupations à propos de la situation de ces jeunes et sur les modalités de leur insertion à la sortie de ces centres.



Une communication a été présentée en séance plénière en décembre 2017 pour alerter les acteurs de la société civile représentés au CESER, sur une réalité humaine et sociale particulièrement préoccupante, car elle touche au sort de plusieurs centaines d'enfants et d'adolescents en Nouvelle-Aquitaine. Cette communication s'inscrit dans le prolongement d'une expression du CESER relative à « l'accueil des populations réfugiées » une année auparavant.



Ce document est téléchargeable sur notre site : <http://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/inquietudes-situation-mineurs-non-accompagnes/>

COMMUNICATION

Les voies de formation professionnelle initiale



À la lumière des nouvelles compétences de la Région en matière de formation professionnelle, dans un contexte de réforme de l'apprentissage, le CESER propose une réflexion sur la complémentarité des voies de formation professionnelle initiale, celle sous statut scolaire et celle en apprentissage et leur possible complémentarité. Pour le CESER, la formation doit garder pour objectif la mise à disposition, pour les apprenants, de tous les outils possibles leur permettant de réussir leur parcours et leur insertion professionnelle et sociale, quel que soit le mode de gouvernance du système. Les constats, les orientations et les pistes de travail proposées visent à alimenter les travaux de la nouvelle assemblée sur cette question essentielle de la réussite des jeunes de Nouvelle-Aquitaine.

ACTU

Bilan de mandature

Le bilan de mandature 2016-2017 est à la fois un regard porté sur l'activité du CESER, mais aussi une première pierre posée pour la nouvelle assemblée. Il est le témoin des deux années d'un « CESER de transition », comme un passage de flambeau aux futurs conseillers et à tous ceux qui portent un intérêt à notre Région.

Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/bilan-de-mandature-2016-2017/>



ISSN : 2555-297X
Lettre bimestrielle
Abonnement gracieux sur demande.
Directeur de la publication : Wilfried Grounon
Rédaction : Pôle communication du Ceser

Maquette : Kymzo
Réalisation : PG Edition
Crédits photos : Günther Vicente
CHU Poitiers
Photothèque Région Nouvelle-Aquitaine / Gilbert Alban
Pôle Communication CESER

SITE DE BORDEAUX	SITE DE LIMOGES	SITE DE POITIERS
14 rue François de Sourdis CS 81383	27 boulevard de la Corderie CS 3116	15 rue de l'Ancienne Comédie CS 70575
33077 Bordeaux Cedex Tel. 05 57 57 80 80	87031 Limoges Cedex 1 Tel. 05 55 45 19 80	86021 Poitiers Cedex Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CESER
RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE